



NEER2421 Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire avancé

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Marie-Paule Vanelderren

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.

Compréhension à la lecture :

o pouvoir lire avec un grand degré d'autonomie des articles sur des problèmes contemporains (concrets ou abstraits) ou sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition :

Individuelle :

o pouvoir suivre une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation clairement structurée.

o pouvoir comprendre la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et la langue standard et clairement articulée.

Interactive :

o pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit en langue standard sans que l'interlocuteur n'adapte son discours.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale (objectif principal) :

Individuelle :

o pouvoir faire un exposé clair, préparé et ensuite prendre en charge les questions posées par le public.

o pouvoir expliquer son point de vue en enchaînant ses arguments avec logique

Interactive :

o pouvoir exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments dans le cadre d'un débat.

o pouvoir soutenir une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général, avec un locuteur natif sans entraîner de tension d'une part ni d'autre.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite

pouvoir écrire de brefs rapports, synthèses ou lettres (formelles) qui transmettent des informations factuelles.

Niveau B1- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code :

Vocabulaire : consolidation du vocabulaire juridique (+/-1000 mots).

Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais

L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.

Culture :

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite.

Les activités proposées seront de deux types :

1) présentation et activation des fonctions langagières plus directement liées à la vie professionnelle (aptitudes sociales, participation à et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, communication téléphonique, rédaction de courrier "formel", mémorandum, e-mail, ...)

2) activités interactives en rapport avec les études. Cette partie comprend une présentation d'un sujet en rapport avec le domaine juridique suivie d'un débat (durée : une demi-heure).

Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.

Résumé : Contenu et Méthodes

NEER 2421 : Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire/avancé

- Cours de 30 heures à raison d'1 heure par semaine toute l'année

- Cours destiné aux étudiants DROIT 13 BA - 3 ECTS

Prérequis :

avoir suivi le cours NEER 1821 en première année de baccalauréat ou un cours équivalent (niveau B2 du CECR pour la compréhension à la lecture, niveau B2- du CECR pour la compréhension à l'audition, niveau B1- pour l'expression orale et A2 pour l'expression écrite).

Objectifs :

niveau B2- du CECR pour l'expression orale (objectif principal)

niveau B2 du CECR pour la compréhension à la lecture, niveau B2- pour la compréhension à l'audition et niveau B1- pour l'expression écrite

Méthode et contenu :

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite et demanderont un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il sera également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...).

Evaluation : évaluation continue et examen oral

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis :

Ce cours est de niveau " intermédiaire supérieur " et suppose donc une bonne maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours de niveau intermédiaire de BAC 1 (NEER 1821)

Charge de travail :

Heures présentielle : 30 h.

Travail autonome : 42 h.

Encadrement :

Cours en groupes de 15 à 18 étudiants

L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.

Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia

Supports :

Syllabus du cours : "Interactieve communicatie" + portefeuille de lecture avec listes de vocabulaire.

Evaluation :

o Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre test (oral ou écrit) effectué au cours.

o Examen oral sur la base d'un dossier composé d'articles de journaux et de présentations faites au cours.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)
DROI13BA	Troisième année de bachelier en droit	